

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU PNE-TCHAD

L'an deux mille vingt-un et le onze octobre, s'est tenue dans la salle multimédia du Centre d'Apprentissage de la Langue Française (CALF), la réunion de l'Assemblée Générale du PNE-Tchad. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. Le Processus d'accréditation du PNE :

Cette phase consiste à connaître les partenaires et réactualiser leur liste, tenir une Assemblée Générale, Elaborer des requêtes et envoyées au siège.

2. Les amendements des statuts et du Règlement intérieur du PNE :

Les documents statutaires ont été revus et validés.

3. L'élection des membres :

Les membres du comité de pilotage et le Président du PNE-Tchad ont été élus.

Suite aux échanges, l'Assemblée Générale a retenu et adopté les résolutions suivantes :

Résolution 1 : élection des membres des instances statutaires

Après discussions et débats, les représentants des structures, organisations et institutions publiques et privées ont élu les personnes dont les noms ci-dessous cités en qualité de membres des instances statutaires :

Pour le compte de l'Assemblée Générale

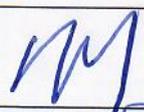
Président de séance : MOUSSA TCHITCHAOU

Pour le compte du Comité de pilotage

Président : DJAMAL ABDEL-NASSIR CHERIF

Membres :

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION/ INSTITUTIONS	SIGNATURES
01	MOUSSA ALI MOUSSA	Représentant du secteur public	
02	FATIME KANIKA	Directrice du LNE	

03	ADOUM RAMADANE KABOUL	DGTHA / MHUR	
04	MAHAMAT SOULEYMANE BECHIR	Représentant EAA TCHAD	
05	AL-KHADAR ZENAB ABELRAHIM	Représentante des Associations et ONG	

Résolution n°2 : Nomination du Président du PNE-Tchad

M. DJAMAL ABDEL-NASSIR CHERIF est reconduit à l'unanimité au poste du Président du PNE-Tchad.

Commencée à 9h00 minutes, l'Assemblée Générale a pris fin à 15h30

Fait à N'Djaména

Le 11 octobre 2021

Le Président



MOUSSA TCHITCHAOU